



# Associations Familiales Catholiques

AFC du Maine et Loire

mouvement national reconnu d'utilité publique

## QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008

Soumis par l'Association familiale catholique ([cnafc@afc-france.org](mailto:cnafc@afc-france.org))

*Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 26 février éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet [www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)*

### **CANDIDAT :**

NOM PRENOM : LAFFINEUR Marc

PARTI OU TENDANCE POLITIQUE :

COMMUNE (et nombre d'habitants) : Avrillé

DEPARTEMENT : Maine et Loire

(Informations obligatoires)

CANDIDAT SORTANT ? Marc LAFFINEUR

### 1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

Attaché à la vie des familles et à leur cadre de vie à Avrillé, j'ai souhaité marquer l'importance des familles par la désignation d'un adjoint qui sera en charge des solidarités et des familles.

### 2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

Attaché aux valeurs de la famille, je me suis toujours opposé aux mariages de personnes de même sexe. Je poursuivrai cet engagement.

### 3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?

Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

Avrillé dispose déjà de structures d'accueil diversifiées pour la petite enfance. Compte tenu des importants changements que va connaître notre commune, nous avons prévu la création d'une nouvelle crèche et l'élargissement des créneaux horaires adaptés aux demandes des parents. Nos groupes scolaires bénéficieront de moyens renforcés en matière d'informatisation et de soutien scolaire. La MJC et l'Espace Jeunesse permettent déjà d'offrir une large palette d'activités extrascolaires et nous maintiendrons notre soutien financier pour

les familles en difficulté avec la gratuité d'une activité sportive et d'un abonnement à une revue par enfant.

#### 4. AIDER LES PARENTS À ETRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

Des rencontres existent déjà entre parents. Nous sensibiliserons également les familles à ces thèmes, notamment par le biais d'associations d'aide à la parentalité.

#### 5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels...Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Nous développerons des tarifications spécifiques pour les familles pour les activités sportives et culturelles dépendant de la commune.

#### 6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

Pour ce qui concerne la taxe d'habitation, la ville d'Avrillé applique un abattement majoré de 20% dès la 3<sup>ème</sup> personnes et pour les personnes suivantes.

Pour ce qui est de la taxe d'habitation « spécial à la base », un abattement est accordé aux familles dont la valeur locative est inférieure à 130 % de la valeur locative moyenne de la ville, tout en tenant compte des revenus.

#### 7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

La municipalité a adopté une délibération interdisant l'affichage à caractère pornographique sur la commune. Nous poursuivrons dans cet axe en vue de protéger l'enfance.

#### 8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

Nous soutiendrons et nous accompagnerons les familles dans leur parcours résidentiel en proposant des solutions, notamment pour l'accès à la propriété des ménages (Pass foncier, location accession, ...)

#### 9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

Je ne suis pas favorable à l'ouverture des supermarchés le dimanche. Dans ce type de décision, l'avis du Maire n'est pas toujours suivi. La décision finale appartient à la Préfecture.

#### 10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles...Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

Une grande attention est apportée depuis 1995 à l'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux familles (poussettes). Les voiries et les trottoirs tiennent compte des différents types de circulation dans la ville. Nous poursuivrons cet engagement, en lien avec les familles et les personnes âgées et handicapées qui sont les premières concernées.

En ce qui concerne les monuments religieux, nous veillerons au maintien de leur état.

Merci